

## 23-12-11 Finances – Comptabilité

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement de la Commune de Saint-Priest en Jarez avant le vote du BP 2024

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que :«...jusqu'à adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation mentionnée au présent alinéa, précise le montant et l'affectation des crédits. »

Le montant total de l'autorisation peut porter au maximum sur  $2\,863\,977.77\text{ €} \times 25\% = 715\,994.44\text{ €}$

Je vous demande de m'autoriser à engager certaines dépenses d'équipement prioritaires ou urgentes début 2024 concernant :

- 2031 Frais d'étude St Priest Loisirs
- 2051 Logiciels informatiques
- 2041582 Remplacement candélabre rue Jules Ferry
- 2041582 Déplacement candélabre parking maternelle J Ferry
- 2041582 Réseau éclairage public terrain lycée Nord
- 2041582 Réseau éclairage public Centre Bourg
- 2152 Mobiliers urbains
- 2152 Mobiliers urbains : bacs à sel / Toutou nets / Bacs à fleurs
- 2152 Signalétique
- 2158 Matériel de voirie et espaces verts
- 2188 Jeux cours Jardin d'enfants Pégase
- 2188 Matériel fêtes et cérémonies
- 2188 Chaufferies
- 2188 Electroménager
- 2313 Raccord RPE et jardin d'enfants Pégase au réseau Enedis
- 21838 Matériel informatique
- 21848 Mobiliers jardin d'enfants Pégase et RPE

Chapitre	Opération	Compte	Valeur en TTC
20		Compte 2031 : frais d'études	50 000,00 €
204		Compte 2041582 : subventions d'équipement aux autres groupements	63 137,00 €
20		Compte 2051 : concessions et droits similaires	11 500,00 €
21		Compte 2152 : installations de voirie	18 000,00 €
21		Compte 2158 : autres installations, matériel et outillages techniques	10 000,00 €
21		Compte 21838 : autre matériel informatique	4 000,00 €
21		Compte 21848 : autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00 €
21		Compte 2188 : Autres	17 500,00 €
23	2023	Compte 2313 : immobilisations corporelles en cours - construction	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>194 137,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'engagement des dépenses d'investissement ci-dessus énumérées.

**Ont signé au registre tous les membres présents**  
**Copie conforme**

**Le Maire,**  
**Christian SERVANT**

**A Saint-Priest en Jarez,**  
**Le 12 décembre 2023**

**La Secrétaire de séance**  
**Mireille PAPIN, 3<sup>e</sup> Adjointe**

# ***Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez***

## **Séance du 11 décembre 2023**

**23-12-11 *Finances* – Comptabilité**

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement de la Commune de Saint-Priest en Jarez avant le vote du BP 2024

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 23 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents et excusés :

MM. ACHARD Pierre - TALIA Christophe - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUIER Franck

Avaient donné procuration :

M. TALIA à M. DI PAOLO  
Mme LAFON à Mme PAPIN  
Mme MOURGUES à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :